



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Police scientifique

Question écrite n° 49970

Texte de la question

M. Amedee Imbert voudrait attirer l'attention de M. le ministre de l'interieur sur la recherche d'empreintes genetiques pour la justice dans le cadre de crimes : viols, homicides... Dans de nombreux pays (Angleterre, Etats-Unis), les empreintes genetiques d'auteurs de crimes et delits sont repertoriees. En France, aucun texte n'est prevu allant en ce sens. Or il semblerait qu'un tel inventaire puisse etre un instrument policier remarquable permettant soit d'identifier des auteurs inconnus, soit de mettre en relation des agressions d'apparence isolees. Aussi, demande-t-il a monsieur le ministre de l'interieur si le Gouvernement compte prendre des mesures pour mettre en place un tel systeme.

Données clés

Auteur : [M. Imbert Amédée](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49970

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1608